LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 14 FÉVRIER 2024 CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CGCT)

DEL N° 14-02-2024/01 : M57 - ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER. APPROUVÉE

DEL N° 14-02-2024/02 : FONGIBILITÉ DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA NOMENCLATURE COMPTABLE M 57. APPROUVÉE

DEL N° 14-02-2024/03 : FIXATION DU MODE DE GESTION (RÈGLES ET DURÉES) DES AMORTISSEMENTS DES BIENS : NOMENCLATURE COMPTABLE M 57. APPROUVÉE

DEL N° 14-02-2024/04: ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024. A PRIS ACTE

*१०१०१*०१०० व्यवस्थव्य

Liste publiée sur le site internet de la commune le 15 février 2024.

क्षा का क्षा व्याप्त व्यापत व्याप्त व्यापत व्याप

Liste affichée dans le panneau administratif de l'Hôtel de Ville de la commune de Luynes, siège social du syndicat, le 15 février 2024.

*१५५५*१५ १५५५ १५५५

Fait à Luynes, le 15 février 2024

Directeur Général des Services